

MUNICIPALES 2014

Marc Arazi se présente à Nogent

Cette candidature faisait peu de doute, mais elle est désormais officielle. Marc Arazi, conseiller municipal d'opposition, sans étiquette, a annoncé son intention de mener une liste « d'union communale » en mars 2014 à Nogent.

■ Ancien adjoint au maire devenu conseiller d'opposition

Cet ancien médecin et chef d'entreprise de 53 ans s'était allié à la liste de Jacques JP Martin (maire UMP) entre les deux tours de la précédente élection municipale. Après à peine deux années en tant qu'adjoint au maire, il s'était vu retirer ces dé-

légiations et est devenu l'un des conseillers municipaux les plus véhéments contre l'actuel maire de la commune. « Comme vous, j'ai pris conscience des écarts qui s'accusent entre vos envies légitimes et la politique aujourd'hui conduite à Nogent, explique-t-il dans le courrier aux habitants distribué dans les boîtes aux lettres de la ville depuis hier. Depuis le début de mandat, je lutte avec force, au sein de notre assemblée communale, pour modérer les excès de celle-ci, notamment contre les conséquences, depuis 2004, de l'alourdissement des impôts locaux. »

L.P.

Le Perreux: le candidat des Verts se dévoile

Les Verts du Perreux avaient déjà annoncé leur intention de partir seuls au premier tour des municipales de 2014. Ils ont désormais leur candidat. Joseph Terribile, 48 ans, responsable local du parti, a été désigné par les militants future tête de liste pour Europe Ecologie-les Verts (EELV).

■ Joseph Terribile précisera les noms de la liste écologiste

Habitant de la commune depuis 22 ans, ce gérant de société dans les énergies renouvelables a déjà été

candidat aux cantonales en 2011 et était passé à côté du second tour à une voix près. C'est la première fois qu'EELV présente une liste autonome aux municipales au Perreux. « Une ville écolo, c'est une ville qui sait où elle veut aller dans 10 ans, 15 ans, 20 ans », insiste Joseph Terribile dans une vidéo de présentation de sa candidature. Un courrier aux habitants du Perreux précisera d'ici quelques semaines d'autres noms de la liste « presque achevée », selon Joseph Terribile.

L.P.

Laurent Jeanne prend l'étiquette UMP à Champigny

Champigny, l'opposition de droite et de centre droit va se rassembler derrière Laurent Jeanne aux élections municipales de mars 2014, sous la liste « Champigny alternance 2014 ». Le militant campinois a choisi de faire campagne sous l'étiquette UMP, pour conquérir la mairie historiquement communiste.

Auparavant, Laurent Jeanne a été conseiller municipal d'opposition de 1998 à 2002. En 2008, il avait mené la liste « La passion de Champigny », sous l'étiquette MoDem.

« Nous développons un projet local depuis plus de six mois avec

notamment des ateliers thématiques, explique-t-il. Nos équipes travaillent actuellement à l'élaboration d'un programme dont les principales orientations portent sur l'économie, l'emploi, la dégradation du cadre de vie, la sécurité, l'entretien de la voirie et le logement. »

Le 1^{er} octobre, un rassemblement a eu lieu pour l'inauguration de la permanence de campagne, en présence de Valérie Péresse. « Ce fut un bon succès », raconte le candidat. Un texte de candidature, publié à 35 000 exemplaires, est actuellement diffusé à Champigny.

F.D.

Villeneuve-Saint-Georges. Collision samedi entre un scooter et un bus

Accident mortel : les familles lancent un appel à témoins

Une page sur le réseau social Facebook a été lancée, hier, pour éclaircir les circonstances de l'accident qui a fait un mort, samedi à Villeneuve-Saint-Georges. Cet après-midi-là, deux jeunes circulaient à scooter lorsqu'ils se sont encastrés dans l'arrière d'un bus de la Strav (société de transports automobiles et de voyage). Le passager, âgé de 20 ans, est décédé et le conducteur, 24 ans, a été gravement blessé. Les victimes se rendaient à un mariage.

« Les familles sont à la recherche de personnes présentes ce jour-là, précisent les auteurs anonymes de cet appel à témoins. Si vous avez assisté à la collision, que vous étiez dans le bus ou si vous avez des connaissances pouvant les aider, merci de les contacter directement par message privé. » Hier, 230 personnes avaient « liké » (NDLR : façon d'approuver le propos ou l'initiative) cette page. Côté police, l'enquête a été confiée au commissariat local.

BOIS DE VINCENNES Un amendement adopté par le Sénat à l'unanimité

Aire pour nomades : Paris métropole pourrait tout changer

« Si ça peut empêcher le maire de Paris de détonner le bois de Vincennes, c'est une excellente nouvelle ! » A l'image de Pascal Barut, président de l'association des riverains du bois de Vincennes, un nouvel espoir vient de naître parmi les opposants au projet d'installation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le bois, en face de l'hippodrome.

Le Sénat vient d'adopter à l'unanimité un amendement proposé par le sénateur-maire (UMP) de Saint-Maurice, Christian Cambon, qui transfère à la métropole du Grand Paris la compétence de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil. « Comme elle n'entre en fonction qu'en

janvier 2016, nous ne sommes pas sûrs que cela empêche la création de celle du bois de Vincennes », tempère Christian Cambon. Plusieurs recours ont été déposés devant le tribunal administratif, contre la délibération du Conseil de Paris et le permis de construire pour cette aire.

■ Les élus du secteur restent « vigilants et mobilisés »

Or s'ils retardent suffisamment le projet parisien, les élus des villes du Val-de-Marne riveraines du bois, toutes opposées à ce projet, pourraient faire revoir l'emplacement choisi. Pour la plus grande satisfaction des élus, comme par exemple le maire UMP de Nogent, Jacques JP Martin, qui précise sur

le site de la ville que les élus du secteur « restent malgré tout vigilants et mobilisés en poursuivant la procédure qu'ils ont lancée devant le tribunal administratif. » L'amendement proposé par Christian Cambon devra encore être adopté par l'assemblée nationale, mais l'unanimité remportée au Sénat lui permet de l'envisager sereinement.

LAURE PARNY

A Joinville, Europe-Ecologie-les-Vert organise une réunion d'information ce soir sur l'aire d'accueil des gens du voyage dans le bois de Vincennes. Le responsable de l'association familiale des gens du voyage d'Ile-de-France sera présent, avec quelques familles. A 20 h 15, au bistrot le Casino, 35, avenue Gallieni. Entrée libre.

VILLENEUVE-LE-ROI

Le nouveau gérant vient d'être reçu en mairie

Rebaptisé, le Riyad casse encore les oreilles des riverains

C'est une histoire à dormir debout, voire à ne pas dormir du tout. Après avoir fait ferment il y a près de deux ans le Riyad, une salle de réception spécialisée dans les mariages, située au 52, rue Raoul-Delattre, pour cause de nuisances sonores répétées, de non-conformité des installations et de travail dissimulé, les habitants du quartier du Bord-de-l'eau de Villeneuve-le-Roi et la mairie se retrouvent confrontés aujourd'hui à un cas similaire.

Mêmes locaux, mêmes problèmes de nuisances nocturnes, seuls le gérant et le nom de la salle ont changé. C'est désormais le Mona Prestige,

installé depuis quatre mois, qui hérisserait, une fois la nuit tombée, les poils des riverains et ferait vibrer leurs tympans.

“ Samedi, c'était toute la nuit jusqu'à 6 heures ”

Maurice Mattiocco, un riverain

du Mona Prestige

« Ça recommence », se désole Jean-Luc Vigouroux, président de l'association Quiétude, qui regroupe des riverains décidés à faire du bruit pour faire cesser les nuisances. Depuis juin, il a saisi le maire, écrit au conseiller général, envoyé une missive au préfet. « La sono est à fond



Villeneuve-le-Roi, rue Raoul-Delattre, fin septembre. Installé depuis quatre mois, le Mona Prestige, ex Riyad, n'a pas encore le droit d'ouvrir. Le gérant a pourtant reconnu qu'il avait organisé des soirées, comme le montre cette photo prise par un riverain. (DR)

jusque tard dans la nuit, les portes sont grandes ouvertes et les gens laissent trainer des mégots et des cendres de bouteilles près de nos maisons », s'insurge Jean-Luc Vigouroux, qui a également porté plainte au commissariat. Les soirées auraient continué en septembre, également le week-end dernier, selon lui.

« Samedi, c'était toute la nuit jusqu'à 6 heures », s'empporte Maurice Mattiocco, un autre riverain, « excédé ».

Contacté, le nouveau gérant, Mohamed Hakkou, a assuré de son côté qu'il n'avait pas encore ouvert, « à part une petite inauguration avec des amis en juin ! ». « Et ma salle est bien insonorisée ! », a encore affirmé le patron des lieux. Les témoignages de riverains, ainsi que des photos prises récemment, attesteraient pourtant du contraire.

Autre problème, et non des moindres, si le gérant a d'abord assuré ne pas avoir encore ouvert, c'est qu'il n'en avait en fait pas le droit. Selon la mairie, il n'aurait toujours pas présenté la déclaration préalable pour le changement d'enseigne ou encore le permis de construire afin de réaliser des travaux obligatoires dans la salle. « Nous n'avons même pas reçu les documents nécessaires pour permettre le passage de la commission de sécurité », — sans laquelle aucune ouverture d'établissement recevant du public ne peut se faire — affirme Didier Gonzales, le maire (UMP) de Villeneuve-le-Roi. Lui dénonce une ouverture « en dehors des clous, illégale et dangereuse ». Le gérant a été reçu en mairie la semaine dernière et aurait reconnu avoir tout de même ouvert, affirme l'élu. La ville déclare avoir entamé des procédures pour régler ce problème. « Tant qu'il n'a pas régularisé sa situation, il encourt la fermeture », tranche Didier Gonzales.

QUENTIN LAURENT